

DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE



2318517281000160319

free
mobile

OPÉRATEUR : Free Mobile

CODE SITE : 16187_003_06

ADRESSE DU SITE : Lieu dit Les Bretons, Ch. de la Grénière au
Gaudier

COMMUNE : 16730 Fléac

DATE : 03/07/2023

free



| RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

OPÉRATEUR :	FREE MOBILE
COMMUNE :	Fléac
NOM DU SITE :	Grélière au Gaudier_16730
CODE SITE :	16187_003_06
ADRESSE :	Lieu dit Les Bretons, Ch. de la Grélière au Gaudier - 16730 Fléac
TYPE DE SUPPORT :	Pylône autostable
PROJET DE :	Nouvelle antenne relais
COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :	X = 424218.05, Y = 2075831.72 Longitude : 0.08096, Latitude : 45.66012

| CONTACT FREE MOBILE

NOM :	Marjorie GAUDINO Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales
E-MAIL :	mgaudino@free-mobile.fr
ADRESSE :	Free Mobile 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 Paris

SOMMAIRE

1. Synthèse et motivation du projet	4
2. Descriptif détaillé du projet et des installations	5
3. Calendrier indicatif du projet	7
4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation	8
5. Plan de situation à l'échelle	9
6. Plan de cadastre	10
7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après	11
8. Déclaration ANFR	14
9. Plans du projet	15
10. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat	19
11. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé	21
12. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence	21



253185172881000160419

1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.

Cette anticipation est d'autant plus vitale à la lumière du rôle crucial des moyens de communication dans la crise sanitaire qui a frappé tous les territoires **et l'incertitude, notamment en termes de re-confinement local, qui lui est liée.**

Compte tenu de l'augmentation constante des besoins en connectivité mobile, de plus 30% chaque année, et **afin de répondre aux besoins des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires, Free Mobile est engagé dans un programme soutenu et précis de déploiement du Très Haut Débit Mobile** dans l'ensemble des territoires. Et ce, **dans le respect permanent des normes de protection sanitaire.**

L'envolée des usages de téléphonie mobile, +18% contre une moyenne de 2 à 5% au cours des 5 dernières années ainsi que la multiplication par 3 du volume de données depuis les clés mobiles observées par l'ARCEP sur les 15 premiers jours du confinement illustrent la nécessité de mettre en place urgemment une infrastructure mobile adaptée et résiliente permettant de prendre en charge instantanément une croissance exponentielle des usages distants fiables.

A ce titre, le programme de Free Mobile, réalisé au plus près des besoins des territoires et de leurs administrés, est urgent étant donnée l'accélération exponentielle du besoin en débit liée aux outils numériques fort consommateurs de débit qui sont inéluctablement amenés à se généraliser qui plus est vu le contexte sanitaire comme, par exemple, les téléconsultations/télésoins, le télétravail et l'enseignement à distance, la possibilité de veiller en direct sur ses proches.

L'introduction de la 5G permet de faire bénéficier les utilisateurs ayant opté pour la 5G d'une technologie inédite pour couvrir leurs besoins en termes de débit **par simple ajout d'équipements sur le réseau existant.**

En effet, **la 5G a été pensée pour couvrir ponctuellement et uniquement le temps de la communication le demandeur du service tout en assurant une multiplication allant jusqu'à 10 des débits ainsi qu'une latence durée d'attente avant le début du service (dit de « latence ») fortement réduite.**

Ce processus de déploiement d'équipements 5G, qui constitue une étape cruciale au sein du programme de planification, de déploiement et de modernisation du réseau, doit être anticipé étant donné les délais incompressibles, entre 18 et 24 mois, nécessaires au déploiement des équipements sur chaque site

En effet, **ce dernier implique, la mobilisation et l'intervention de nombreux travailleurs et artisans, principalement locaux,** exerçants dans différents corps de métier : géomètres, aménageurs/syndic d'électricité, notaires, chauffeurs/livreurs, grutiers, conducteurs de

travaux (Génie Civil, Electricité), ... et, indirectement hôteliers, restaurateurs ...

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires.

Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

2. Descriptif détaillé du projet et des installations

Descriptif du projet

Construction d'un pylone treillis de 30,00 m, accueillant 6 antennes panneau, et 2 FH.

Caractéristiques d'ingénierie

Nombre d'antennes	Existantes : 0	À ajouter : 6	À modifier : 0
Type		Panneau	
Technologies		3G / 4G / 5G	
Azimuts (S1/S2/S3)		20° 140° 260°	

Antennes

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾	HBA ⁽²⁾ / sol	HBA NGF	HMA ⁽³⁾ / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
20°	4G 700 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	33	30.85	4°
	3G 2100 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	30	27.85	4°
	4G 2100 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	33,00 m	88,00 m	27,8 m	82,80 m	28,20 m	83,20 m	47.6	45.4	6° (4)



2531851798T000160519

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾	HBA ⁽²⁾ / sol	HBA NGF	HMA ⁽³⁾ / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
140°	4G 700 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	33	30.85	4°
	3G 2100 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	30	27.85	4°
	4G 2100 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	33,00 m	88,00 m	27,8 m	82,80 m	28,20 m	83,20 m	47.6	45.4	6° (4)
260°	4G 700 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	31	28.85	6°
	3G 900 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	33	30.85	4°
	3G 2100 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	30	27.85	4°
	4G 2100 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	33,00 m	88,00 m	24,8 m	79,80 m	26,15 m	81,15 m	33	30.85	4°
	5G 3500 MHz	33,00 m	88,00 m	27,8 m	82,80 m	28,20 m	83,20 m	47.6	45.4	6° (4)

⁽¹⁾NGF = nivellement général de la France

⁽²⁾HBA = hauteur bas d'antenne

⁽³⁾HMA = hauteur milieu d'antenne

⁽⁴⁾ sans tenir compte de la variabilité des faisceaux

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

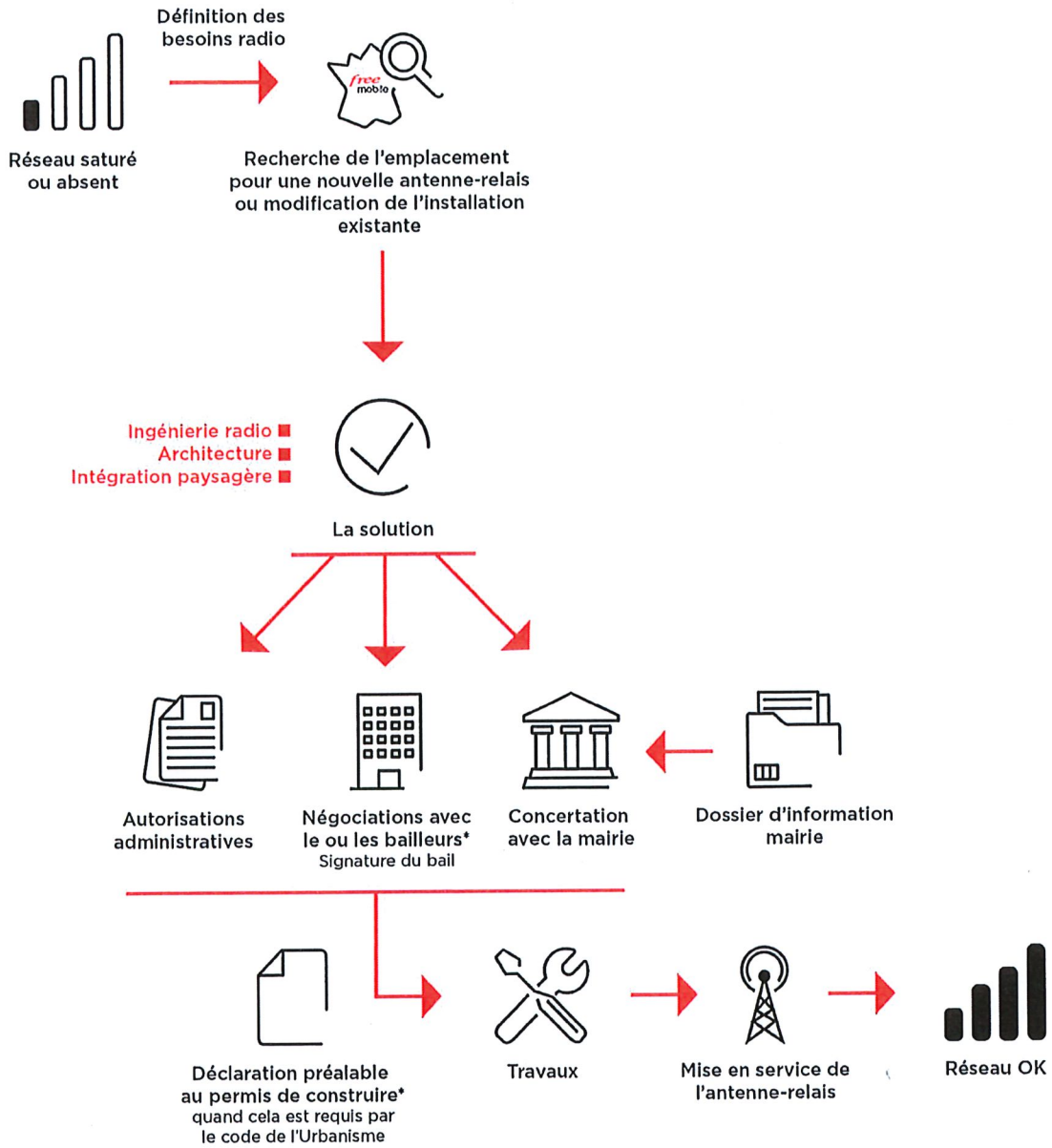
PIRE (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

Phases de déploiement du projet

L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.



*Si nécessaire

3. Calendrier indicatif du projet

Remise du dossier d'Information (TO)	Juillet 2023
Dépôt des autorisations d'urbanisme (DP)	Août 2023
Début des travaux (prévisionnel)	Janvier 2024
Mise en service (prévisionnel)	Juin 2024



Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.

L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

4. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

Adresse

Lieu dit Les Bretons, Ch. de la Grélière au Gaudier
16730 Fléac

Coordonnées

Lambert II étendu

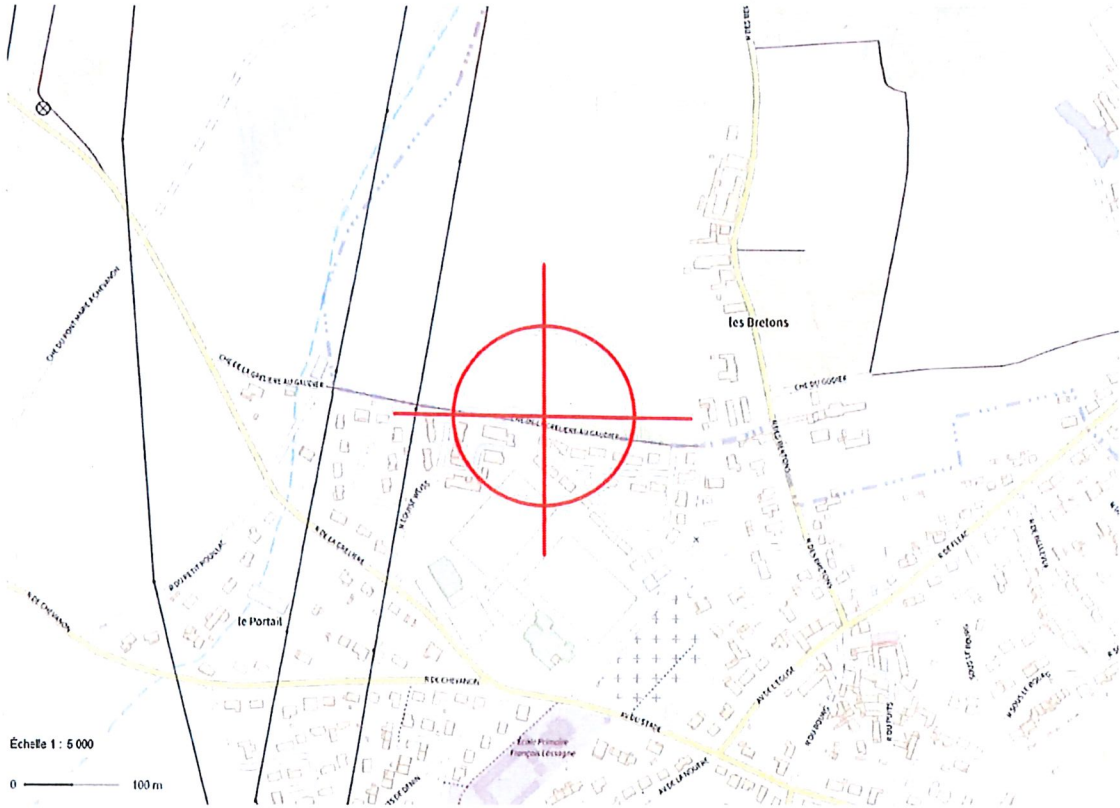
X = 424218.05
Y = 2075831.72

WGS 84

Longitude : 0.08096
Latitude : 45.66012

5. Plan de situation à l'échelle

Localisation de l'installation



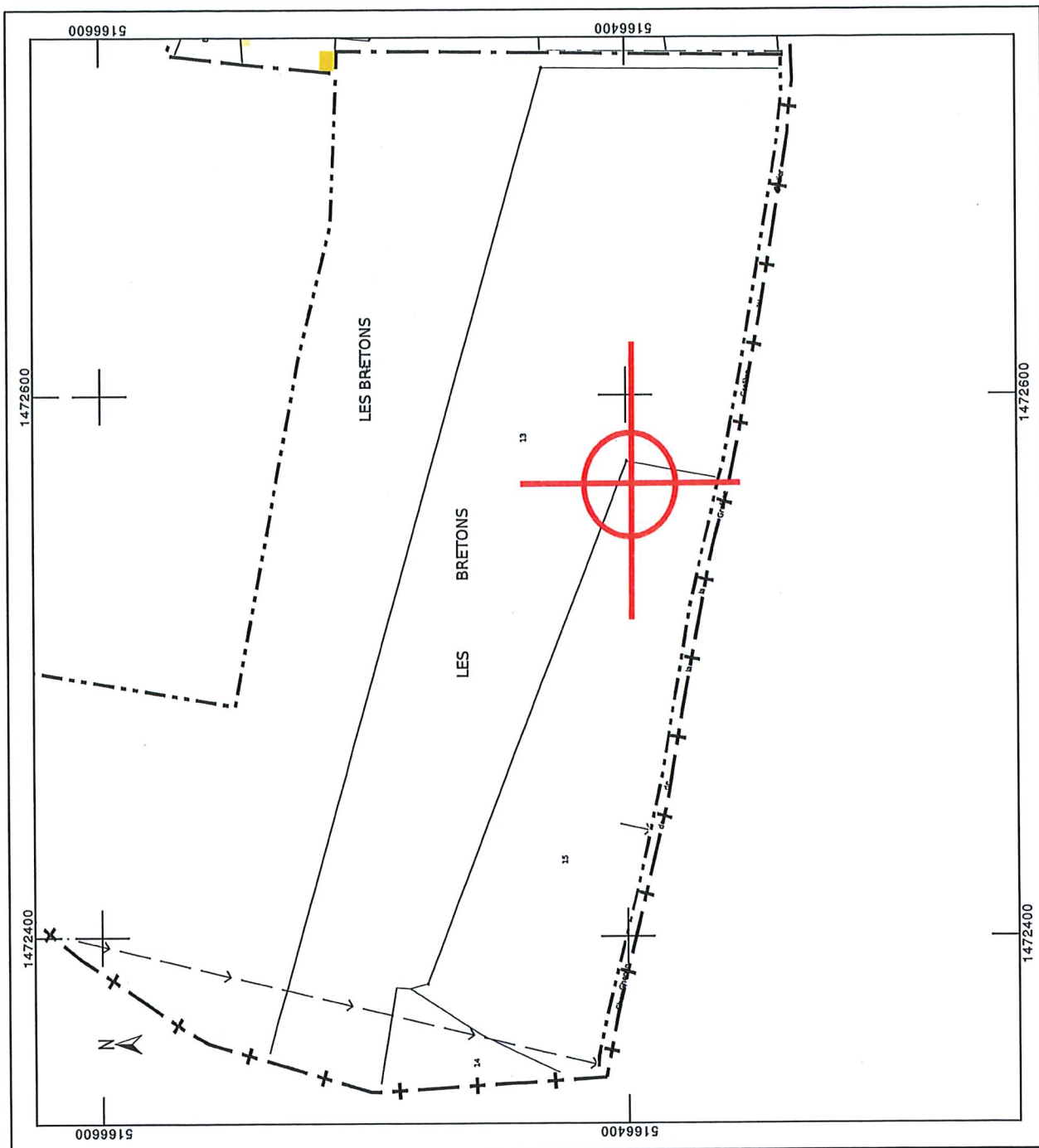
Description des ouvrants (fenêtres, balcons, portes) situés à moins de 10 mètres, sur le linéaire de façade concerné

Sans objet



253185178810000160719

6. Plan de cadastre



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
CHARENTE
Commune :
FLEAC

Section : ZM
Feuille : 000 ZM 01
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000
Date d'édition : 31/05/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46

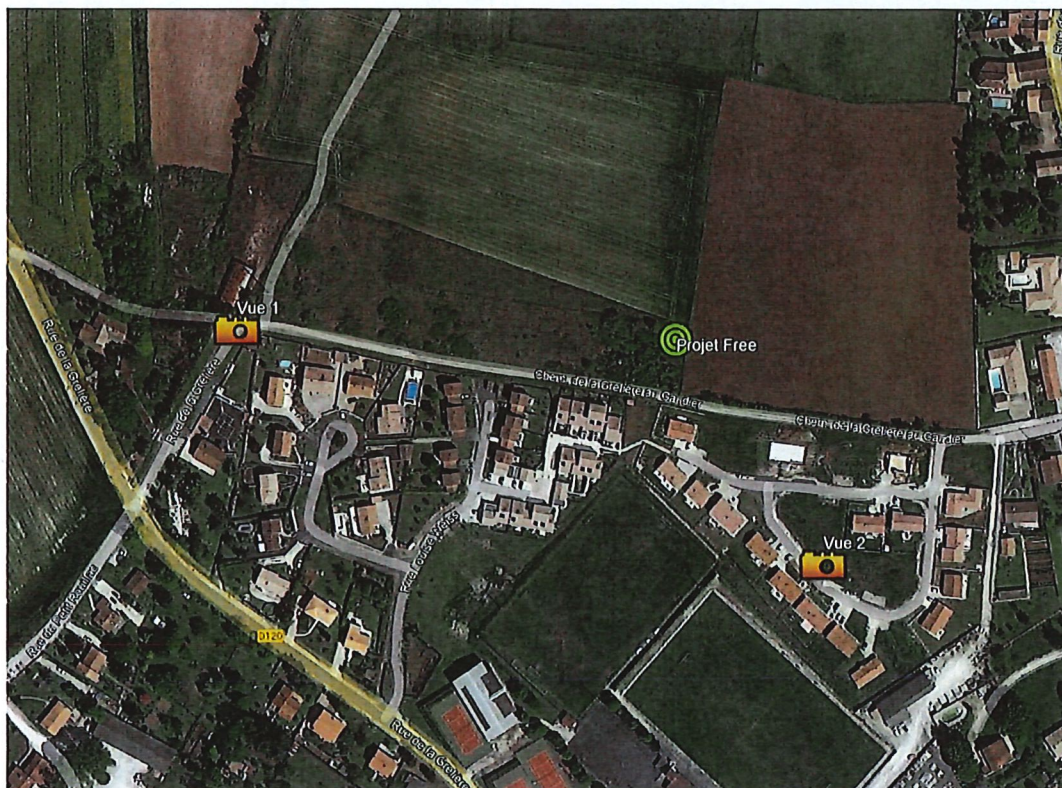
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
PTGC
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 1, rue de la
Combe 16025
16025 ANGOULEME CEDEX
tél. 0545975700 -fax 0545975861
ptgc.charente@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

7. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après

Prises de vue



253185178810000160819